



Tél : 04 66 29 85 02  
Mail : [contact@acerfsformation.com](mailto:contact@acerfsformation.com)  
Site : [www.acerfsformation.com](http://www.acerfsformation.com)

*"Notre expertise : la  
sécurité au travail !"*

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied \*

### Qualification des intervenants

Formateur certifié INRS et qualifié en prévention des risques professionnels. Organisme certifié sous le numéro 1492998 par l'INRS/CARSAT pour délivrer la formation suivant la recommandation R408

### Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours, vidéo-projection, échafaudages de pied certifiés NF, à cadres ou multidirectionnel et divers matériels pédagogiques

### Durée de la formation

14h soit 2J

### Taux de satisfaction

99,8%

### Taux de réussite

99,9%

### Débouchés

### Nombre de places maximum par action :

10

### Délai d'accès

Moins de 30 jours à compter de la demande de devis

### Accessibilité

Toutes nos formations peuvent être adaptées à toute situation d'handicap ou toutes difficultés. Contactez nous pour plus de renseignements

### Matériel nécessaire à la formation :

Chaque candidat doit être équipé de gants, chaussures de sécurité, casque

### Objectifs :

- > Se situer et être acteur de la prévention des risques
- > Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications
- > Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied

### Contenu de la formation

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
- o Signaler les situations dangereuses
- o Communiquer et rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- L'examen d'adéquation
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation
- L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage
- Le compte-rendu/procès-verbal de réception
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

### Cas pratiques et mises en situations

- Étude d'un cas concret sur le site de l'établissement
- Réalisation des différents examens d'un échafaudage de pied.
- Rédaction d'un PV et d'un compte-rendu de réception

### Finalité de la formation :

Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m monté conformément à la notice du fabricant.

Réceptionner l'échafaudage avant utilisation, assurer la maintenance de l'échafaudage et utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification

-

### Modalités d'évaluations

Evaluation réalisée par QCM et cas pratiques tout au long de la formation.

### Sanction de la formation

Une attestation de compétences basée sur les référentiels annexés est délivrée par le chef d'entreprise. Elle sera obligatoire pour monter, démonter, modifier ou exploiter\* un échafaudage de pied

### Public et prérequis de la formation

Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour

- réaliser les vérifications des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24m montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité ;
- réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté ;
- prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.